



Ma mère, mon argent et moi !

Par **marie_c**, le **29/04/2009** à **21:56**

Bonjour,

Mon père est décédé cet été et j'ai reçu l'héritage ainsi que mon frère. Mon frère étant mineur a une tutelle et moi je suis majeur donc je gère mon argent. Ma mère et moi avons ouvert un compte en banque pour y placer l'argent et j'ai donc reçu une carte visa et un chéquier.

Ma mère me les a "confisqués". Je vis toujours chez elle. Je voudrais savoir si étant donné que je vais sur mes 19 ans, si elle a le droit de détenir ma carte et mon chéquier?

Par ailleurs ma mère a des liens avec ma banque et mes comptes car elle sait combien je dépense par mois. Elle me dit que c'est la banque qui l'appelle. Est ce normal étant donné que je suis la propriétaire entière de ce compte ?

Cette histoire est assez idiote dans le fond mais cause beaucoup de problèmes.

Merci de votre aide

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **22:46**

Bonsoir,

Vous dites "ma mère et moi" avons ouvert un compte en banque pour y placer de l'argent.

Puis "j'ai donc reçu une carte visa et un chéquier".

Si ce compte a été ouvert à vos deux noms, pourquoi vous, avez-vous une carte visa et un chéquier et pas elle ???

Votre message n'est pas clair.
Dites exactement qui est la titulaire du compte.
Vous, votre mère ou vous deux ?

Votre mère n'a aucun droit de vous les confisquer.
Vous êtes majeure, donc seule responsable de vos actes, en cas d'impayés et/ou de surendettement.
A vous de faire vos comptes et d'assumer vos responsabilités financières.

Il serait dommage de tout "bouffer" à tort et à travers dans des conneries alors que votre père a trimé une grande partie de sa vie pour avoir une retraite...
Faites vous plaisir mais placez en une partie.
Vous en ferez ce que vous voudrez, mais comme vous demandez de l'aide, je vous donne mon point de vue.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **22:58**

Je suis la seule titulaire de mon compte, ma mère n'a aucun droit dessus.

Avec l'argent reçu, j'ai déjà ouvert un plan d'épargne logement et "blindé" mon Livret A.

Donc je ne sais pas si il est normal que ma banque la tienne au courant (d'après ce qu'elle dit) ? Et si elle a un droit sur ma carte et mon chéquier ?

Merci de votre aide

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **23:18**

Re,

C'est bien mariie si vous avez pris de votre propre initiative de placer de l'argent.
Ceci étant.

Vous êtes majeure donc votre mère n'a aucun droit sur votre compte.

Pas plus que de vous confisquer chéquier et carte bleue.

Votre carte et votre chéquier sont où ? En votre possession ?

Les banquiers sont soumis au secret professionnel...

Mais comme vous ne savez pas si elle vous dit vrai ou pas, difficile de vous conseiller et de vous dire d'entreprendre une procédure auprès de la banque...

Si vous ne savez pas et vous doutez, prenez un rendez vous avec le Directeur de votre

agence. Expliquez lui calmement le problème.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **23:20**

Ma carte et mon chéquier sont en possession de ma mère qui les a "caché" ! C'est pour cela que je ne sais pas si c'est dans ses droits .

Par **Patricia**, le **29/04/2009** à **23:41**

Vous êtes bien majeure ?

Donc elle n'est pas dans ses droits...C'est incroyable ! Cette carte bleue et ce chéquier doivent être à votre disposition.

Allez à la gendarmerie ou au commissariat le plus proche de votre domicile pour porter plainte. Expliquez leur bien votre problème.

Ne vous laissez pas faire, faites lui peur en lui disant clairement vos démarches et intentions.

Par **mariie_c**, le **29/04/2009** à **23:44**

oui je suis bien majeure je vais d'ailleurs sur mes 19 ans !

Par **Patricia**, le **30/04/2009** à **00:02**

Portez plainte contre votre mère (bien que je comprenne que ce n'est pas facile...) pour soustraction frauduleuse de chéquier et de carte bleue.

Et prenez rendez vous avec un conseiller financier ou le directeur de votre agence bancaire.

Je ne vois pas quoi vous dire de plus ...

Par **mariie_c**, le **30/04/2009** à **00:20**

Je vous remercie !

Par **Patricia**, le **30/04/2009** à **00:25**

Voyez pour vous ce qu'il y a de mieux à faire ...